

## Ne plus distribuer de concentré le dimanche

La répartition des quantités de concentré sur 6 jours au lieu de 7 afin de ne pas en distribuer le dimanche est une pratique peu commune avec une ration à base de foin. Et pourtant elle n'induit pas de différence en termes sanitaires et de performance selon les résultats d'un essai<sup>1</sup>. Les brebis, de race Romane, étaient en lactation. Au cours des six premières semaines de suivi, 1,3 kg de concentré était distribué quotidiennement en un repas par jour. La quantité était majorée pour les brebis ne recevant pas de concentré le dimanche et atteignait 1,5 kg, toujours en un apport quotidien.

## Sans effet sur les animaux

Aucun incident sanitaire lié au mode de distribution de la ration n'a été déploré. L'état corporel des brebis a suivi la même évolution. De plus, les croissances des agneaux n'ont pas été pénalisées. Jusqu'au sevrage, ils ont respectivement consommé 30 kg d'aliment concentré par agneau pour le lot conduit traditionnellement contre 32 kg pour ceux dont les mères n'ont pas reçu la ration en concentré le dimanche. Un seul essai ayant été réalisé, il convient toutefois de rester prudent quant à ses conclusions. Pour en savoir plus, une fiche technique est à votre dispositions sur [ciirpo.idele.fr](http://ciirpo.idele.fr) : « diminuer la fréquence de distribution des aliments ».

<sup>1</sup> Essai réalisé au pôle régional ovin de Charolles (71) en 2022 dans le cadre du projet Astraovin.

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

**Les croissances des agneaux n'ont pas été modifiées lorsque leurs mères ne consommaient pas de concentré le dimanche.**



Crédit photo : CIIRPO

Laurent FICHET, Stéphane MIGNÉ, Aurore PRIEUR DE LA COMBLE, Carole LE CREFF  
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire  
Laurence SAGOT (Idele/CIIRPO)